

Amiante, plomb et benzène : après l'incendie de Lubrizol, les analyses se précisent

Amandine BRIAND

6-7 minutes

Une heure et quart. C'est le temps qu'il a fallu aux autorités pour faire le point sur la situation, samedi 28 septembre 2019, [deux jours après l'incendie de l'usine Lubrizol, à Rouen](#). Si le feu est éteint et la situation « *sous contrôle* », une odeur nauséabonde « *et anxigène* » continue de monter à la tête des habitants, dont certains se plaignent de maux de tête, de nausées, voire de vomissements.

Devant des journalistes locaux et nationaux, [venus cette fois-ci en nombre](#), le préfet de la Seine-Maritime, accompagné de cinq autres intervenants a débuté sa conférence de presse par le partage « *d'éléments décisifs sur le sujet central de la qualité de l'air* ». D'après les informations en sa possession, le représentant des services de l'État en Seine-Maritime l'affirme : « *Nous sommes aujourd'hui à un état habituel de la qualité de l'air à Rouen.* »

Du benzène détecté sur le site de l'incendie

Toutes les analyses effectuées montrent des résultats inférieurs aux seuils critiques. À une exception près : le site même de l'usine Lubrizol, classée Seveso « *seuil haut* », sur lequel « *on note la présence de benzène* », [un hydrocarbure aromatique qui forme l'un des constituants du pétrole brut](#), et qui est [classé cancérigène par le Centre international de recherche contre le cancer](#).

Pour obtenir ces résultats, plusieurs prélèvements ont été effectués. Dès le début de l'incendie, d'abord, par les sapeurs-pompiers eux-mêmes qui ont immédiatement voulu tester la qualité de l'air, « *non seulement par souci d'information auprès de la population mais aussi pour mes hommes mobilisés* », souligne le [colonel Jean-Yves Lagalle, directeur du Service départemental d'incendie et de secours](#).

D'autres analyses, plus fines, ont ensuite été menées grâce à des

renforts parisiens, à la fois par les sapeurs-pompiers et par [le bureau spécialisé Veritas](#), « *le tout sous l'égide de l'Ineris, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques* », précise la préfecture.

Alors que les autorités avaient assuré que ces résultats seraient rendus publics dès jeudi 26 septembre, jour de l'incendie, ceux-ci ont finalement tardé à être publiés. [Un premier tableau, dense, a été mis en ligne vendredi 27 septembre](#) et d'autres résultats doivent être publiés samedi 28 septembre, « *dans la soirée* » [sur le site de la préfecture](#).

Des traces de plomb dans les suies qui ont recouvert la ville

Parmi les sujets de préoccupation des autorités, il y avait la qualité de l'air d'une part, mais également la constitution des suies dont les retombées sont venues noircir les balcons, les voitures, les jardins et les immeubles de Rouen et ses alentours.

D'après le préfet de la Seine-Maritime, les résultats montrent « *des teneurs habituelles pour de la suie* ». Une situation là encore normale, donc. Avec tout de même, « *à certains endroits* », dont la liste précise n'a pas encore été communiquée, **des traces de plomb**. « *Mais il pourrait s'agir de sources historiques car l'entreprise Lubrizol n'utilise pas de plomb* », analyse le préfet. Des mesures complémentaires, « *toujours en cours* », sont attendues pour le début de semaine.

En attendant, la préfecture invite les citoyens à suivre les recommandations émises depuis plusieurs jours : « *Éviter de manipuler ces suies et si nécessaire, le faire avec des gants de ménage, qu'il faut ensuite jeter puis se laver les mains au savon* ».

Les collectivités locales, elles, doivent « *laver à grandes eaux et en portant des protections* » toutes les zones qui ont été exposées à ces suies. Enfin, les agriculteurs doivent suspendre leurs récoltes et consigner les produits récoltés - ainsi que le lait, les oeufs ou le miel collectés - depuis l'incendie.

De l'amiante dans le toit du bâtiment

Du benzène sur le site de l'usine Lubrizol, des traces de plomb dans les suies mais aussi de l'amiante. « *La présence d'amiante dans le toit du bâtiment est confirmée* », indique le préfet de la Seine-Maritime affirmant que le risque est limité à un périmètre de 300 mètres autour de l'entreprise, le toit s'étant totalement effondré

pendant l'incendie. « *Le sujet est identifié et un suivi est assuré pour les travailleurs et les particuliers qui se trouvent dans ce périmètre.* »

Pour résumer la situation, Pierre-André Durand conclut :

« Nous disposons ce soir (samedi 28 septembre, N.D.L.R) de l'essentiel des résultats qui sont encourageants en ce sens qu'ils traduisent, pour l'air une situation normale et pour les suies une situation pas alarmante. »

D'autres analyses continuent d'être menées et à ceux qui dénoncent des mesures fermées, cantonnées à des produits spécifiques - « *on ne trouve que ce que l'on cherche* » - les autorités répondent en indiquant qu'elles disposent de la nomenclature complète des produits utilisés par Lubrizol. « *Forts de cela, nous opérons l'analyse des produits ou indicateurs qui doivent être relevés parce que l'on sait qu'ils peuvent présenter un certain degré de toxicité.* »

« *Une catastrophe majeure vient de se produire, reconnaît Pierre-André Durand. Cet incendie hors norme et extrêmement impressionnant a causé plus que du désagrément. Personne n'est satisfait mais il faut traiter le sujet avec beaucoup de méthode et de rationalité.* »

Difficile, malgré tout, de rassurer les habitants de Rouen et de son agglomération, dont [certains ont décidé de déposer plainte](#) et de [s'organiser en collectif ou de lancer une cagnotte en ligne](#) pour financer des analyses complémentaires. Pour tenter de faire face à ces interrogations qu'il estime « *légitimes* », le préfet a annoncé **la mise en place d'une cellule post-accident technologique**, animée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), en association avec Atmo Normandie et l'Agence régionale de santé (ARS). C'est donc sur le long terme que les interrogations trouveront leurs réponses.

VIDÉO. Revivez l'intégralité de la conférence de presse de la préfecture de la Seine-Maritime :